

Image not found or type unknown



Tarif divorce ou changement régime matrimonial

Par **MANON2**, le **09/10/2009** à **07:35**

Bonjour,rnrnMon ami c'est séparé de sa femme, celle-ci refuse le divorce, ils ont une maison en commun et sont mariés sous le régime de la communauté. Mon ami pense qu'il vaut mieux qu'il change de régime matrimonial afin de n'être plus au régime de la communauté car il pense que ça coûtera moins cher en frais d'avocats et de justice qu'un divorce. S'il change de régime matrimonial, il faudra bien évaluer la valeur du bien immobilier pour effectuer le partage. (Il désire lui laisser la maison) Cependant, je suppose que les frais seront quasiment identiques et en plus, il restera responsable de ses dettes ? merci de m'éclairer